



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Aménagement de la place de la Résistance et de la rue du Moulin  
d'Ane - Autorisation de signer les marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Voirie Circulation Sécurité Routière****Aménagement de la place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane - Autorisation de signer les marchés de travaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2004, il a été décidé de procéder au lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'aménagement de la Place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane, après finalisation des études des concessionnaires en vue de l'enfouissement des réseaux.

Cette opération, qui vient en continuité de la restauration de la salle des Fêtes, consiste en une réfection complète de la place de la Résistance (dont l'usage ne sera plus que piétonnier) d'une part, et de la rue du Moulin d'Âne, d'autre part. En outre, la création d'un cheminement piétonnier, depuis la salle des Fêtes jusqu'à la rue Centrale, contribue à améliorer la sécurité de ce secteur très fréquenté.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 16 juin 2005, a procédé à la désignation de l'attributaire du lot 1 "VRD". Il s'agit de l'entreprise BOISLIVEAU, pour un montant estimatif de 115 710,40 € HT, soit 138 389,64 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

Le lot 2 " Enfouissement des réseaux" a été déclaré infructueux.

La dépense sera imputée au chapitre 23 - Fonction 8221 –Article 2315.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché avec l'entreprise BOISLIVEAU pour un montant estimatif de 138 389,64 € TTC.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 35 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 10 |

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)